

LA CROISSANCE VERTE : UNE CHIMÈRE¹

Rémy Prud'homme

20 avril 2010 (deuxième version, de 38 000 signes)

Les politiques de défense de l'environnement, communément appelées politiques « vertes », sont-elles un moteur ou un frein pour le développement économique ? L'expression « croissance verte » est habile mais tendancieuse. Elle est habile, parce qu'à peu près tout le monde étant favorable et à la croissance et au vert personne n'est opposé à une croissance qui serait verte. Mais elle est tendancieuse, parce qu'elle suppose résolue la question ci-dessus. La formule postule que la défense de l'environnement est un facteur de croissance. Elle constitue un bel artifice de propagande qui évacue toute analyse et toute remise en cause. Elle a beaucoup de succès auprès des médias, des hommes politiques, de l'opinion. On ne compte plus les livres, les articles, les colloques, les proclamations qui nous promettent de faire d'une pierre deux coups, d'accélérer la croissance grâce à l'amélioration de l'environnement. La croissance verte est-elle une réalité, ou bien seulement une vaine illusion, une chimère ?

Au plan des principes, l'intérêt et même la nécessité de politiques de l'environnement ne sont pas discutables, ni discutés. En présence d'externalités, on ne peut pas faire confiance au marché. Or il y a beaucoup d'externalités en matière d'environnement. Donc des politiques d'intervention sont désirables.

Mais il ne s'ensuit pas pour autant que toutes les interventions sont justifiées. Elles ont un coût, et ce coût doit être comparé au gain de qualité environnementale qu'elles vont permettre. Le remède de l'intervention peut être pire que le mal de la non intervention. Les coûts de mise en œuvre de telle ou telle politique, et les coûts en consommation de ressources qu'elle implique, peuvent en pratique peser plus lourd que les dommages qu'elle va - peut-être - éviter. On ne peut pas faire l'hypothèse que les interventions sont comme par miracle toujours bénéfiques pour la société : les politiques peuvent se tromper, et ils peuvent aussi avoir autre chose en tête que l'intérêt de la société. Les économistes ont mis si

¹ Publié dans *Commentaire*, N° 131, Automne 2010, pp. 683-692, sous le titre « La croissance verte : une chimère ? »

longtemps à s'en rendre compte que cette constatation, qui fait le fond des conversations du Café du Commerce depuis belle lurette, a valu un prix Nobel à celui qui a été le premier à la formuler (James Buchanan). On n'échappe donc pas à la nécessité d'examiner finement les différents éléments des politiques de l'environnement.

Le contenu des politiques vertes

Qu'entend-t-on par politiques vertes ? L'ampleur, la diversité, l'ambiguïté de l'expression compliquent l'analyse. Le vert est partout, et plutôt deux fois qu'une. Le vieux square de mon quartier à Paris (qui n'a fait l'objet d'aucun changement visible) vient d'être rebaptisé : « espace vert écologique¹ ».

Les politiques de protection de l'environnement visent des objectifs aussi divers que : la réduction des pollutions locales et du bruit ; la diminution des rejets de gaz à effet de serre ; la protection de la biodiversité ; l'économie des ressources dites limitées comme l'eau, la terre, les combustibles, les minéraux ; la lutte contre les catastrophes naturelles ; le contrôle des substances toxiques ; ou encore la conservation du patrimoine. Les instruments mis en œuvre pour atteindre ces objectifs variés sont eux-mêmes variés. Pour répondre à la question de savoir si ces politiques contribuent ou non à la croissance, mieux vaut essayer de limiter et de préciser le champ de l'analyse. On le fera en se focalisant sur le Grenelle de l'Environnement.

Cette focalisation est assez facile à justifier. En 2007, juste après l'élection à la présidence de Nicolas Sarkozy, un vaste processus (c'est le mot employé) de réflexion et de proposition sur les enjeux et les politiques de l'environnement a été lancé. Des groupes de travail, plus ou moins représentatifs, ont été créés, et leurs conclusions solennellement endossées par le Président de la République. Elles ont ensuite donné lieu à une loi, dite Grenelle I, votée à la quasi unanimité en 2008. Le Grenelle, comme l'on dit, offre donc un corpus d'objectifs et de mesures « verts » à la fois assez représentatif des politiques environnementales actuelles en France, et assez précis pour que l'on puisse s'interroger sur sa capacité à accélérer ou à freiner la croissance économique.

¹ Ou la formule est redondante, ou elle veut dire qu'il y a du vert non écologique. Les Précieuses de Molière étaient aussi ridicules que nos fonctionnaires zélés, mais elles étaient plus rigoureuses, et surtout plus minoritaires.

Le tableau 1 liste les principales mesures du Grenelle et estime le coût annuel de chacune d'elles. La plupart de ces mesures se rapportent à la période 2009-2020 (dans beaucoup de cas, le coût annuel est le coût total divisé par 12). Le tableau est incomplet et ne chiffre pas le coût des mesures prévues dans les domaines de la biodiversité, des déchets, des risques. Mais il fournit des ordres de grandeur utiles.

Tableau 1 – Principales mesures du Plan Vert dit du Grenelle

	en G€/an
Bâtiment	
Normes sévères pour la construction neuve ^a	2,5
Rénovation bâtiments publics ^b	2,0
Rénovation logements sociaux ^c	3,5
Rénovation logements privés ^d	4,0
Rénovation locaux tertiaires et commerciaux ^e	11,3
Total bâtiment	23,3
Transport	
Lignes TGV (2000 km) ^f	5,7
Canal Seine-Nord ^g	0,3
Nouvelles lignes fret ^h	0,7
Métros et tramways (1500 km) ⁱ	5,0
Total transport	11,7
Energie	
Eolien prévu ^j	3,4
Photovoltaïque prévu ^j	2,9
Total énergie	6,3
Total des mesures ci-dessus	41,3

Sources et notes : ^a500 000 logements*5000 € par logement. ^b(120 Mm2*200€ par m2)/12. ^c(4,2 M logements*10000€ par logement)/12. ^d400000 logements par an*70m2*200€ par m2. ^e(680M m2*200€ par m2)/12. ⁱ(1500 km*340 M€ par km. ^fEstimation du Plan/12. ^gCoût de l'investissement/12. ^hDéficit du fret*augmentation prévue du fret ferroviaire. ⁱ(1500 km*340 M€ du km)/12. ^jProduction prévue en 2020*subvention définie comme la différence entre le prix d'achat obligatoire par EDF et le prix de revient de l'électricité nucléaire pour EDF.

On constate en regardant ce tableau une forte polarisation des politiques de l'environnement actuelles sur la lutte contre le réchauffement climatique, et plus précisément sur la réduction des rejets de CO2. La grande majorité des mesures du Grenelle sont inspirées par ce seul souci, et d'ailleurs présentées sous cette rubrique. Des thèmes environnementaux classiques comme la lutte contre les pollutions locales et le bruit, ou la protection des paysages, sont dans une grande mesure éclipsés pas le thème de la réduction des rejets de CO2. On trouvera confirmation de cette évolution dans un document officiel français de 2010 intitulé « 18 filières industrielles stratégiques de l'économie verte ». Douze se rapportent à la lutte contre le réchauffement climatique et six sont « des composantes naturelles de l'action pour réduire nos consommations de ressources naturelles et de

matières premières ». En bref, vert tend à devenir synonyme de décarboné.

Les politiques vertes créent-elles des emplois ?

Le vert crée-t-il de l'activité et des emplois ? La propagande gouvernementale ne cesse de le répéter. Elle a commissionné le Boston Consulting Group pour le montrer, et celui-ci a chiffré à 600 000 le nombre des emplois qui allaient ainsi être créés par le Grenelle.

Le chiffre de 600 000 emplois créés est plausible mais trompeur, pour ne pas dire mensonger. Dépenser 40 milliards par an crée certainement des emplois, dans les secteurs qui bénéficient de ces dépenses. Le square - pardon, l'« espace vert écologique » - de mon quartier a été, indique un panneau à l'entrée, « labellisé par un organisme indépendant », ce qui montre bien que le vert crée des emplois, en l'occurrence de labélisateurs écologiques.

Mais en même temps il en détruit dans le reste de l'économie. D'où viennent en effet ces 40 milliards ? Pour environ 40%, il s'agit de dépenses publiques effectuées par l'Etat ou les collectivités territoriales. Pour le reste, il s'agit de dépenses obligatoires imposées aux ménages. Dans les deux cas, il s'agit de sommes prises dans la poche des Français, qui vont réduire d'autant leur consommation ou leurs investissements. Cette réduction des dépenses privées engendre forcément une diminution des emplois dans le secteur privé.

De combien ? On aura une bonne estimation de l'impact d'une diminution de la consommation sur l'emploi en divisant le nombre d'emplois du secteur marchand par la consommation des ménages : on obtient 18 000 emplois par milliard d'euros de dépense¹. Un milliard de consommation en moins, c'est en moyenne 18 000 emplois en moins. 40 milliards de dépenses en moins, c'est environ 700 000 emplois qui disparaissent. Telle est l'autre moitié de l'histoire, sur laquelle le ministère de l'Ecologie jette un voile pudique.

En réalité, le Plan Vert ne « crée » pas d'activités et d'emplois, il en déplace. Il modifie la structure de l'activité et de l'emploi. Nous aurons des logements ou

¹Les chiffres précis, pour 2007, sont : 18,531 M emplois / 1 047 G € de consommation = 17 700 emplois / milliard d'€ de consommation. L'emploi marchand est défini comme l'emploi total diminué des emplois dans l'administration et dans le secteur « éducation, santé, action sociale ».

des bureaux mieux isolés, et plus d'emplois dans l'isolation ; mais nous consommerons moins de légumes ou de meubles ou de livres, et donc moins d'emplois dans ces secteurs.

On peut parfaitement penser que la nouvelle structure est préférable à la première. Mais il n'est pas sérieux de ne voir que les emplois créés et d'ignorer les emplois détruits (il ne le serait pas davantage de ne regarder que les emplois détruits sans considérer les emplois créés). La France est l'un des derniers pays à croire que la dépense publique fabrique des emplois. Si c'était vrai, la France, qui est champion du monde de la dépense publique par rapport au PIB (après la Corée du Nord et quelques dictatures pétrolières) n'aurait plus un chômeur depuis longtemps.

Trois objections sont parfois soulevées, qui pourraient contribuer à nuancer notre propos, et qui méritent d'être examinées ici.

La première est que le contenu en emplois serait plus élevé et plus national pour les dépenses vertes que pour les autres dépenses qu'elles remplacent. L'isolation, dit-on, emploie beaucoup d'ouvriers, et des ouvriers français. Si elle réduit des achats de téléviseurs coréens ou chinois, elle est bénéfique en termes d'emplois et de balance des paiements. Passons sur la coloration protectionniste de l'objection. La question du contenu en emplois est une question empirique sur laquelle on manque d'analyses solides. A un exemple on peut toujours opposer un autre exemple. L'isolation demande sans doute beaucoup de la main d'œuvre pour la pose, mais elle utilise aussi des fibres de verre ou d'autres isolants fabriqués en usine avec des machines. Le ratio emplois/valeur ajoutée de Saint Gobain est bien plus faible que le ratio emplois/valeur ajoutée de l'ensemble de la France. Les achats éliminés ne sont pas seulement des achats de téléviseurs importés, mais aussi, et au moins autant, des repas au restaurant, des coupes de cheveux ou des concerts qui demandent – ou qui demandaient, puisqu'ils sont éliminés – des emplois en France.

On peut apporter une réponse chiffrée sur les cas emblématiques de l'éolien et du photovoltaïque. Un rapport de la Commission Européenne¹ a estimé pour la France à 44 000 le nombre des emplois associés à des objectifs ambitieux dans ces secteurs à l'horizon de 2020. On peut estimer le montant des subventions que ces objectifs

1

impliquent à 4,5 milliards (en comparant le prix d'achat obligatoire au coût de l'énergie nucléaire). Les emplois détruits par les subventions aux énergies vertes (80 000) sont plus nombreux que les emplois créés dans ces nouvelles activités (44 000 selon l'estimation généreuse de la Commission Européenne). Le ratio est de 1,8. La prise en compte des subventions supplémentaires accordées par l'ADEME et les collectivités territoriales aggraverait encore ce bilan. Ce ratio est assez proche du résultat d'une étude récente sur le cas de l'Espagne¹ - pays en pointe en matière d'énergie verte, et de chômage - qui produit un ratio de 2,2. Il ne s'agit que d'un exemple qui ne doit pas être généralisé sans précautions, mais qui montre qu'il y a bien des cas où le vert détruit plus d'emplois qu'il n'en crée.

Une deuxième objection est que les dépenses publiques consacrées à l'environnement peuvent être très utiles en période de récession, afin de relancer la machine économique. Il y a du vrai dans cet argument keynésien, mais il est à double tranchant. En période de surchauffe, il conduirait à couper dans les dépenses environnementales, alors que ces dépenses, et certainement celles du Grenelle, font partie de programmes de long terme, et n'ont rien de conjoncturel. De plus, cet argument ne vaut que pour les dépenses vertes financées par l'Etat, pas pour les dépenses obligatoires mises à la charge des citoyens.

Plus solide est la troisième objection, selon laquelle certaines dépenses vertes sont des investissements économiquement rentables pour ceux qui les font. Le cas des dépenses d'isolation est souvent cité ici. Il y a certainement du vrai dans cette affirmation. Une maison isolée à grand coût va consommer moins d'énergie, et une partie de l'investissement initial sera récupérée au fil des années. Cette partie sera d'autant plus grande que le prix de l'énergie sera élevé dans le futur, et que le taux d'actualisation utilisé est faible. Mais quelle est l'importance de cette récupération ? Il est très difficile d'obtenir des réponses chiffrées sérieuses à cette question. Le discours officiel actuel consiste à dire : votre intérêt est d'engager ces dépenses d'isolation, mais vous êtes trop stupides pour le comprendre, et nous sommes obligés de vous forcer à les faire. Ce discours est non seulement désobligeant, mais à

¹ Gabriel Calzada Alvarez. *Study of the Effects on Employment of Public Aid to Renewable Energy Sources*.
[<http://www.juandemariana.org/pdf/090327-employment-public-aid-renewable.pdf>]

peu près sûrement faux. Si le taux de récupération était de 100%, il ne serait pas nécessaire de rendre obligatoires les mesures d'isolation, et de mettre en place toutes sortes de systèmes de subvention à cet effet.

Au total, on peut donc affirmer que les politiques vertes ne sont pas créatrices nettes d'emplois. Des emplois bruts qu'elles créent il faut soustraire les emplois détruits par leur financement. Le fait que les premiers sont plus faciles à voir que les seconds n'est pas une excuse pour ignorer ces derniers.

Les politiques vertes affectent-elles le pouvoir d'achat ?

Si l'impact net des politiques vertes sur l'emploi et l'activité est finalement assez négligeable, il n'en va pas de même en ce qui concerne le niveau de vie. Là, l'impact est franchement négatif.

On a vu que les mesures du Grenelle allaient coûter un peu plus de 40 milliards par an jusqu'en 2020, à la charge des ménages ou de l'Etat. Les dépenses des ménages et des entreprises vont amputer leur revenu disponible d'autant. Les dépenses de l'Etat vont être financées par une augmentation des impôts, c'est-à-dire une diminution des revenus des ménages (les impôts payés par les entreprises sont finalement répercutés sur les ménages, sous forme de prix plus élevés, de salaires plus bas, et, très subsidiairement, de dividendes réduits). Ces mesures diminuent donc le pouvoir d'achat des ménages d'un montant de 40 milliards chaque année, c'est-à-dire d'environ 4%.

Une partie des 16 milliards par an payés par l'Etat ne sera pas financée par une augmentation des impôts mais une augmentation de la dette. C'est tomber de Charybde en Scylla. Si ce n'est pas le pouvoir d'achat des Français qui est affecté, ce sera celui de leurs enfants.

Une analyse plus sophistiquée déduirait la part – dont on a vu qu'elle est mal connue, mais qui n'est pas négligeable – des dépenses d'isolation qui sera remboursée par des économies d'énergie. Cette déduction, cependant, n'interviendra qu'au compte-gouttes, et dans le long terme. Dans la décennie qui vient, elle n'affectera guère la perte de pouvoir d'achat des ménages.

Les chiffres du tableau 1 concernent des coûts économiques. Ils ne comprennent pas la fiscalité environnementale qui a été instaurée, comme la taxe

kilométrique sur les poids lourds¹ (pour 1,5 milliard), ou qui pourrait l'être, comme la taxe carbone (que l'on n'ose plus estimer). Ces impôts ne sont pas des coûts économiques, c'est-à-dire des consommations de ressources, mais des transferts - des consommateurs à l'Etat. Ils n'en sont pas moins des prélèvements sur le revenu des ménages. Dans l'évaluation des amputations du pouvoir d'achat, le montant de cette fiscalité écologique doit être ajouté aux coûts du tableau 1.

Bien entendu, en échange de cette perte de niveau de vie, les Français jouiront d'un environnement de meilleure qualité. En réalité, cependant, l'amélioration de l'environnement engendrée par les mesures vertes prend principalement la forme d'une diminution des rejets de CO₂. Cette diminution est sans doute très désirable, et désirée par beaucoup. Mais elle n'entre pas dans le panier de la plupart des ménagères. Elle n'est pas perçue par la plupart des Français comme diminuant la perte de leur pouvoir d'achat.

Circonstance aggravante, et importante, cette perte de pouvoir d'achat frappe davantage les pauvres que les riches (en pourcentage du revenu). C'est le cas pour le logement. Le coût des mesures d'isolation obligatoire est au mieux proportionnel à la taille du logement. L'élasticité de la taille du logement au revenu du ménage est en France voisine de 0,3². Lorsque le revenu augmente de 100%, la taille du logement augmente seulement d'environ 30%. La dépense obligatoire demandée est donc fortement régressive. L'augmentation du coût des logements neufs causée par les mesures prises aura pour effet, toutes choses égales par ailleurs, de réduire la demande de logements, et donc la construction, aggravant la crise du logement et frappant ainsi particulièrement les plus pauvres. Il en va de même pour la demande d'électricité, qui a une élasticité évaluée à 0,4-0,5. L'augmentation des prix causée par l'électricité éolienne et photovoltaïque pèsera donc bien davantage sur les pauvres que sur les riches.

Pour les transports, le mécanisme est différent, mais le résultat est le même. Les dépenses prévues, notamment pour les TGV, sont principalement à la charge de l'Etat, c'est-à-dire financées par l'impôt, qui est globalement proportionnel au revenu. Mais les bénéficiaires des TGV sont majoritairement les riches. Les dirigeants, cadres

¹ dont la mise en œuvre, prévue pour 2010, puis 2011, vient d'être reportée à 2012

² Cavailhès, Jean. 2005. « le prix des attributs du logement ». *Economie et Statistique*. N°381-382, pp. 91-123

supérieurs et professions libérales, qui sont 8% des actifs, font 46% des utilisateurs du TGV Nord et 37% du TGV Méditerranée. Les quelques 70 milliards d'investissements prévus dans le Grenelle auront donc pour effet de faire payer les plus pauvres pour faire gagner du temps aux plus riches.

Le secteur vert est-il ou sera-t-il un secteur moteur ?

Les analyses qui précèdent sont des analyses statiques qui rendent mal compte de la dynamique de la croissance. Il y a des modifications de structure qui plus que d'autres produisent de la croissance. Est-ce le cas de celles que nous considérons ? Une autre façon de poser la même question consiste à se demander si les politiques environnementales et le secteur qu'elles créent vont jouer le rôle joué dans l'histoire par des secteurs ou des innovations comme la machine à vapeur, les chemins de fer, l'électricité, l'automobile, ou l'informatique ? Ces secteurs ont été de formidables moteurs de croissance dans les pays et les périodes où ils ont été introduits. En fait, c'est la date et l'intensité de leur adoption qui a dans une large mesure défini la richesse relative des nations. Si la Chine, qui faisait plus de 30% du PIB mondial en 1800, au moment où la révolution industrielle associée à la machine à vapeur commence en Europe occidentale, n'en faisait plus que 5% un siècle et demi plus tard¹, c'est principalement parce que la Chine a raté ces révolutions industrielles successives². Beaucoup voient dans le secteur environnemental le secteur moteur de demain, qui va prendre la suite des secteurs moteurs classiques. La croissance du 21^{ème} siècle sera verte ou ne sera pas, affirment-ils d'une façon péremptoire. Le sort de la Chine attend ceux qui rateront cette dernière révolution industrielle. On peut en douter, car le secteur vert diffère profondément des secteurs moteurs classiques.

Tout d'abord, le secteur vert est presque uniquement conduit par des politiques publiques, alors que les secteurs moteurs classiques étaient principalement d'origine privée et entrepreneuriale. Le développement de la machine à vapeur et de l'industrie textile qu'elle a permis ne devait pas grand chose aux gouvernements anglais de la fin du 18^{ème} siècle. Pas de subventions ni d'obligation d'achat (sauf peut-être le coup de pouce à la demande qu'a constitué la colonisation). On peut dire la même chose du développement des chemins de fer, de

¹ Selon les estimations d'Angus Maddison, *The World Economy 1-2001 AD*, Tableau 8b (www.ggdc.net/maddison/)

² L'intervention européenne en Chine a également joué un rôle dans ce déclin.

l'automobile ou de l'informatique. Les pouvoirs publics ont parfois accompagné, organisé, planifié ces développements. Mais ils ne les ont presque jamais financés par l'impôt ou l'obligation d'achat.

Deuxièmement, le secteur vert est presque exclusivement « défensif », alors que les secteurs moteurs classiques étaient « offensifs ». L'électricité a permis de s'éclairer davantage, le chemin de fer ou l'automobile de voyager davantage, l'informatique de manipuler infiniment plus d'information. Les secteurs moteurs ont servi à produire plus, le secteur vert vise à produire moins ou avec moins. L'impact sur la croissance de long terme ne peut pas être le même.

Une troisième différence est que le secteur vert s'appuie souvent (généralement, pas toujours) sur les technologies du passé, alors que les secteurs moteurs ont tous été, dans leur essence, des technologies du futur, qui n'existaient pas auparavant. Les trois bêtes noires du Grenelle de l'Environnement sont l'automobile, le nucléaire et les OGM, trois technologies du 20^{ème} et du 21^{ème} siècle, dans lesquels, soit dit en passant, la France est ou était plutôt bien placée. La loi vise à interdire (OGM), à combattre (automobile) ou à faire reculer (nucléaire¹) ces technologies. Elle favorise au contraire autant qu'elle le peut des technologies comme la bicyclette, les chemins de fer, les canaux, le chauffage au bois – des technologies du 19^{ème} siècle ou plus anciennes encore. La croissance a été dans le passé si étroitement associée à l'innovation technologique qu'il est difficile de croire qu'un mouvement largement anti-technologie puisse devenir un vecteur de croissance.

Enfin, et surtout, les moteurs classiques de croissance l'ont été parce qu'ils étaient de formidables accélérateurs de productivité. La machine à vapeur a multiplié par plusieurs ordres de grandeur la force des hommes. Les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les automobiles, l'avion, ont augmenté la vitesse et la capacité des transports dans des proportions gigantesques. L'informatique fait la même chose pour les calculs et le stockage des données. Dans tous les cas, ces innovations technologiques ont abaissé massivement le coût de la production des biens et des services demandés par les hommes. Ce qui a augmenté considérablement la demande, et donc les quantités produites – augmentation qui est la définition même de la croissance. Les politiques

¹ Le Grenelle parle poétiquement de « réduire la part du nucléaire dans le bouquet énergétique français »

environnementales ne font rien de tel. Loin de réduire le coût des biens et services demandés et d'augmenter les quantités produites, ces politiques ont pour effet d'augmenter les coûts et donc de contribuer à diminuer les quantités. Le mécanisme même qui rend un secteur moteur en termes de croissance ne fonctionne pas avec les activités environnementales.

Pour essayer de trouver une justification économique (et pas seulement environnementale) aux politiques écologiques, il faut faire un détour. Il consiste à dire : certes, ces politiques ont un coût en termes de croissance, mais l'absence de ces politiques aurait aussi dans le futur un coût en termes de croissance, et un coût encore plus élevé. Les politiques vertes sont donc bénéfiques en ce qu'elles limitent les dégâts. C'est notamment le message du rapport Stern : la lutte préconisée contre le réchauffement climatique va diminuer le PIB mondial de 1%, mais la non-lutte aurait pour effet de le diminuer de 6%. Cette argumentation est intellectuellement respectable, même si elle n'établit pas du tout l'existence d'une quelconque croissance verte. Elle mérite cependant discussion.

Il est vrai que la machine économique entretient avec l'environnement des rapports physiques qui font question. En amont, cette machine utilise ou prélève des ressources naturelles dans l'environnement (terre, eau, charbon, minerai de fer, etc.). En aval, elle rejette des déchets (eaux usées, CO₂, oxydes d'azotes, etc.) dans l'environnement. Des deux côtés, l'environnement peut devenir un obstacle ou un problème pour l'économie et la croissance. Les ressources naturelles peuvent devenir insuffisantes. Les déchets causer des dommages aux gens ou aux choses.

Le problème n'est pas nouveau. La liste des économistes qui l'ont posé et qui sont arrivés à des conclusions catastrophiques est longue et glorieuse. Elle commence avec Malthus (1798) et la dramatique pression de la population sur la production agricole ; continue avec Ricardo (1817) qui prévoyait que la rareté des terres arables entraînerait un état stationnaire, dominé par la rente et les propriétaires fonciers ; puis avec Jevons (1865) qui annonçait (déjà !) l'épuisement des mines de charbon, fondement de la prospérité de l'économie anglaise. Ce sont d'ailleurs ces visions sombres qui valurent à l'économie de cette époque le nom de « dismal science ». En ce qui concerne les déchets, un modèle célèbre de la fin du 19^{ème} siècle calculait la date à laquelle l'accumulation du crottin de cheval conduirait à

l'impossibilité de se déplacer dans les rues de Paris. A partir des années 1960 se sont multipliés les livres et les articles qui prédisent le pire, aussi bien du côté des ressources que du côté des déchets. On se contentera d'en citer deux. En 1962, Rachel Carson publie un ouvrage intitulé *Le Printemps silencieux* ; ce livre qui fut un succès éditorial mondial, annonce pour bientôt un printemps où l'on n'entendrait pas le chant des oiseaux parce qu'ils seraient tous morts à cause des pesticides. En 1972, le Club de Rome, un groupe d'industriels et d'hommes politiques, présente à la conférence de Stockholm des Nations Unies sur l'environnement un livre intitulé *Halte à la croissance !* qui prédit à un horizon de 30-40 ans « l'effondrement » de nos économies du fait de l'épuisement de la plupart des minéraux et de la pollution ; cet ouvrage, demandé à des chercheurs du MIT, bourré de courbes et de calculs, eut également un retentissement mondial.

Toutes ces analyses catastrophiques ont été infirmées par l'évolution effective. Pour deux raisons. La première est qu'elles ignoraient ou sous-estimaient gravement les innovations techniques. Les progrès de la productivité agricole n'avaient pas été prévus par Malthus ou Ricardo, pas plus que le pétrole par Jevons, l'automobile par les urbanistes de 1880, le DTT par Rachel Carson, ou les découvertes de minéraux par le Club de Rome. La seconde, qui est liée à la première et qui en est souvent la cause, est que la rareté entraîne une hausse des prix qui tout à la fois réduit la demande (par la moindre consommation de la ressource menacée et la recherche de substituts) et augmente l'offre (par l'investissement et aussi par la recherche de substituts), évitant ainsi les « effondrements » dramatiques, et les remplaçant par des évolutions généralement heureuses.

Bien entendu, le passé n'est pas le garant du futur. On ne peut pas exclure que les catastrophes annoncées se réalisent enfin. Mais deux siècles d'erreurs grossières sur ce thème sont une forte incitation à la prudence. Les mécanismes qui ont causé ces erreurs sont toujours à l'œuvre. L'innovation technologique ne faiblit pas. Elle a au contraire tendance à s'accélérer. Le mécanisme des prix, qui stimule et la recherche de substituts et les économies de ressources, est bien là lui aussi, et il fonctionne sous nos yeux.

Les catastrophes économiques lointaines engendrées par la non mise en œuvre de mesures environnementales draconiennes ne sont pas impossibles, mais elles sont doublement incertaines. Primo, personne ne peut affirmer

que l'augmentation des rejets de CO2 engendrera nécessairement une forte augmentation des températures. Secundo, il n'est pas clair qu'une forte augmentation des températures causerait à coup sûr un recul économique dramatique : au cours des deux dernières décennies les zones de plus forte croissance ont coïncidé avec zones de températures élevées (en moyenne 11° à Paris, 16° à Shanghai, de 23° à 28° à Hong-Kong, Hanoi, Singapour, Bombay ou Bangkok). Le coût économique des mesures draconiennes demandées, en revanche, est bien certain, et il est immédiat. L'argument selon lequel il faut accepter une décroissance sûre aujourd'hui pour éviter une décroissance incertaine demain est loin d'être convaincant. En tout cas, il ne s'agit que de choisir entre deux décroissances. On est loin d'une quelconque croissance verte.

Au total, l'idée que des politiques drastiques de dépenses environnementales du type Grenelle de l'Environnement puisse constituer un « secteur moteur » et contribuer à la croissance apparaît peu crédible.

Cette idée n'est du reste guère reçue qu'en Europe, et en particulier en France. Un pays comme la Chine, où le souci de la croissance est particulièrement vif, a clairement et honnêtement expliqué qu'il ne partageait pas du tout cette vision d'une croissance verte. Certains ministres français qui nous présentent la Chine comme montrant la voie d'une croissance basée sur l'environnement prennent leurs désirs pour des réalités. Ils font irrésistiblement penser aux intellectuels français qui dans les années 1960 nous présentaient la Chine comme montrant la voie d'une démocratie avancée. En réalité, le gouvernement chinois, qui est un gouvernement responsable, a annoncé son intention de réduire de 45% en 15 ans le ratio rejets de CO2 / PIB, ce qui correspond à une diminution de 3 ou 4% par an. Dans le même temps, il a annoncé que la Chine allait tout faire pour que son PIB continue d'augmenter à 10 ou 11% par an. En d'autres termes, la Chine s'engage à augmenter ses rejets de CO2 à un taux annuel d'environ 7% - c'est-à-dire à les doubler en dix ans, d'ici 2020, et à les multiplier par quatre en vingt ans. La politique officielle de la France est de diviser nos rejets par ce facteur 4. La Chine, et l'Inde et dix autres pays, voient bien, et mieux que nous, que le vert et la croissance ne font pas bon ménage, et choisissent la croissance.

Du complexe militaro-industriel au complexe écolo-industriel

La réflexion sur la contribution des dépenses environnementales (vertes) à la croissance est éclairée par une comparaison avec l'impact économique des dépenses militaires (rouges). Le parallèle est assez frappant. Dans les deux cas, on a un objectif noble et consensuel : sauver la patrie, sauver la planète. On a un ennemi menaçant et terrifiant : l'armée de l'URSS, le réchauffement du climat. Ces grandes causes rendent nécessaires de grandes dépenses publiques. Des dépenses qui, nous dit-on pour faire passer la pilule, vont non seulement nous sauver mais en prime nous enrichir.

Dépenses vertes et dépenses rouges se ressemblent beaucoup. Elles sont publiques, et importantes. L'utilité qu'elles produisent (qui n'est pas en cause ici) n'est pas directement prise en compte par les ménages. L'impact des dépenses militaires sur la croissance a été très étudié par les économistes. On dispose de données chiffrées sur les dépenses militaires, la croissance, et les facteurs explicatifs de croissance connus, pour un grand nombre d'années et un grand nombre de pays. Ces données ont permis de nombreuses analyses économétriques, en particulier sur des pays comme les Etats-Unis, Israël, la Turquie, la Grèce, l'URSS, le Pakistan, où les dépenses militaires ont été importantes. Les conclusions de ces études nous éclairent sur l'impact des dépenses vertes sur la croissance.

Certes, les dépenses militaires ont pu avoir, notamment aux Etats-Unis dans l'après-guerre, un effet de relance keynésien. Il est vrai aussi que des technologies militaires de pointe ont parfois eu des retombées civiles positives, par exemple en matière d'aviation ou de nucléaire. Il est exact encore que ces dépenses ont créé des emplois, et favorisé le développement des exportations d'armement.

Mais d'une façon générale, les analyses montrent que les dépenses militaires ont eu un impact négatif sur la croissance. Elles l'ont freinée, pas accélérée. Toutes choses égales par ailleurs, les pays qui dépensent moins pour la défense ont connu des taux de croissance plus élevés, et dans un pays donné les périodes de plus fortes dépenses militaires ont été des périodes de moindre croissance. Il est raisonnable de penser que ce qui est établi pour les dépenses militaires est également valable pour les dépenses environnementales. S'il n'y a pas de

croissance rouge, on peut penser qu'il n'y a pas non plus de croissance verte.

L'analogie porte également sur un autre point. Les changements de structures qu'entraînent les dépenses militaires ou environnementales font des gagnants et des perdants. Prenons un exemple concret. Le Grenelle de l'environnement a interdit de fait le chauffage électrique dans la construction neuve, principalement pour faire plaisir aux anti-nucléaires. Le chauffage des logements sera dorénavant au gaz. Le perdant est le secteur du chauffage électrique, un secteur assez sophistiqué et exportateur d'environ 6 000 emplois industriels, qui est pratiquement condamné à disparaître dans les dix ans qui viennent. Le gagnant est le secteur de l'importation et de la distribution du gaz, de Gazprom à Suez.

D'une façon générale, pour les dépenses vertes comme pour les dépenses rouges, les perdants sont les consommateurs et les petites entreprises qui les servent. Les gagnants sont généralement de grosses entreprises. Qui font pression sur les politiciens et sur l'opinion publique pour l'augmentation de ces dépenses.

Ainsi s'est créée la célèbre alliance entre militaires, industriels et politiciens souvent analysée sous le nom de « complexe militaro-industriel ». Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on voit aujourd'hui se développer un complexe écolo-industriel qui lui ressemble comme un frère. Les quelques 500 milliards (sur 12 ans) de dépenses du Grenelle de l'environnement portent pour l'essentiel sur l'isolation des bâtiments, sur les trains et les tramways, sur l'éolien et le photovoltaïque : que de beaux marchés assurés, faciles, et rémunérateurs pour Saint-Gobain, pour Alstom et la SNCF, ou pour Suez !

Le caractère politique et administré des dépenses vertes comme des dépenses rouges est propice à l'apparition de rentes. Des fortunes rapides et considérables se forment dans l'environnement comme autrefois dans l'armement. En 2007, par exemple, la Compagnie du Vent, qui n'avait alors produit que des autorisations municipales d'installer des éoliennes, a vendu 50% de ses parts pour plus de 300 millions d'euros. Le droit de tirage acquis par cette société sur une partie seulement de la rente éolienne était donc estimé par le marché à 600 millions d'euros. La rente éolienne totale, qui est le produit des quantités d'électricité éolienne des vingt prochaines années par la différence entre le prix d'achat garanti et le coût de production effectif, cette rente éolienne est égale à plusieurs dizaines de

milliards. En l'occurrence, les décisions politiques qui ont artificiellement créé cet enrichissement sans cause ne résultent même pas de manœuvres ou de pressions des bénéficiaires ; elles ont été prises par des hommes politiques bien intentionnés et parfaitement honnêtes. Les firmes et les personnes bénéficiaires n'ont fait que profiter des conditions ainsi créées, et il serait injuste de le leur reprocher.

Pour un certain nombre de firmes, la croissance est donc bien verte. Leur développement dépend de la continuation des politiques de l'environnement. Pour elles, persuader les médias, l'opinion et les hommes politiques de la nécessité de ces dépenses et de ces contraintes est un enjeu essentiel. Elles font régulièrement paraître dans tous les journaux des pages entières de publicité pour la croissance verte, qui mélangent demi-vérités, approximations, incantations, et bon sentiments. Elles ont sans doute lu Valéry et compris que « le mensonge et la crédulité s'accouplent et engendrent l'Opinion ».

Conclusion

Au total, l'idée que les politiques actuelles de l'environnement, dont le Grenelle français est un bon exemple, contribuent à la croissance économique apparaît comme une chimère. Les dépenses et les contraintes vertes ne « créent » pas d'emplois et d'activités. Elles diminuent le pouvoir d'achat, et le font d'une façon régressive. Elles ne constituent pas un secteur moteur qui améliorerait la productivité et augmenteraient les revenus. D'un point de vue économique, elles s'apparentent aux politiques de dépenses militaires (elles sont d'ailleurs elles aussi des politiques de défense). Qu'elles créent des activités, et des rentes, pour certaines entreprises, développant ainsi un complexe militaro-écologique, est vrai, mais ne devrait pas faire illusion. Il n'y a pas de croissance verte.

Ces constatations ne condamnent nullement les politiques vertes.

D'une part, le concept est suffisamment large pour recouvrir des actions et mêmes des politiques très désirables. C'est par exemple le cas de tout ce qui augmente la productivité en ressources. Au cours des deux derniers siècles, les efforts de productivité en termes d'innovation, d'investissement et d'organisation, ont surtout porté sur le travail et le capital, et aussi la terre, c'est-à-dire sur la production par unité de

travail, de capital, et de terre. Ces efforts ont donné des fruits merveilleux. Des efforts comparables sont engagés pour augmenter la production par unité de ressources naturelles, d'énergie, de minéraux, même en l'absence de politiques spécifiques. Ils doivent bien entendu être poursuivis et amplifiés, voire encouragés par les politiques. Mais ils doivent aussi être mesurés, entrepris seulement là et quand ils sont justifiés, comme cela a été le cas pour les formes de productivité classiques.

D'autre part, il n'y a pas que l'économie en ce monde. Si ces politiques corrigent des externalités avérées, et améliorent l'environnement et la qualité de la vie, elles valent peut-être une diminution de la croissance et du niveau de vie. Nous avons des hommes politiques pour faire des choix de ce type.

Encore faudrait-il que pour faire ces choix nos sociétés et nos hommes politiques soient éclairées par des analyses objectives et non pas aveuglés par des chimères. Mais le souhaitent-ils vraiment ? Ne préfèrent-ils pas croire que l'on peut tout avoir à la fois, le beurre et l'argent du beurre ? Sans doute pensent-ils comme la Julie de la *Nouvelle Héloïse* : « Ô douces illusions ! ô, chimères, dernières ressources des malheureux ! ah s'il se peut, tenez-nous lieu de réalité ! ».